

# Le lexique identitaire et l'air du temps au Canada (1861-2001)

1861	1931	1961	1991	2001
<p><i>Origines ( et lieu de naissance):</i></p> <p>Angleterre et Pays de Galles, Irlande, Écosse, Natifs du Canada (d'origine française, Non d'origine française) États-Unis, Nouvelle Écosse et Isle du Prince Édouard, Nouveau Brunswick, Terre-Neuve, Indes Orientales, Indes Occidentales, France, Italie, Grèce, Autres lieux, Nègres, Sauvages, En mer, Inconnus.*</p>	<p><i>Origines raciales:</i></p> <p>Races britanniques (Anglaise, Irlandaise, Écossaise, Autres), Française, Belge, Hollandaise, Groupe central (1), Grecque, Italienne, Bulgare, Scandinave, Lithuanienne, Finlandaise, Autres européennes, Chinoise, Japonaise, Hindoue, Autres asiatiques, Indienne et Esquimaude, Nègre, Diverses, Non spécifiées**</p>	<p><i>Groupes ethniques :</i></p> <p><i>Britannique</i> (Anglais, Irlandais, Écossais, Autres), Français, <i>Autres européens</i> (Autrichien, Belge, Grec, Tchèque et slovaque, Finlandais, Allemand, Estonien, etc.) <i>Asiatiques</i> (Chinois, Japonais, Autres), <i>Autres</i> (Indien de naissance et Esquimau, Nègre, Autres et non déclaré)***</p>	<p><i>Origine ethnique:</i></p> <p><i>Origines britanniques</i> (Anglais, Écossais, Gallois, Irlandais, Autres), <i>Origines françaises</i> (Acadien, Canadien français, Français, Franco-Manitobain, Franco-Ontarien, Québécois), <i>Origines d'Europe occidentale, etc.</i>, <i>Origines asiatiques, africaines, et des îles du Pacifique</i>, <i>Origines arabes</i> (Égyptien, Irakien, Libanais, Maghrébin, Palestinien, Syrien, Arabe), <i>Origines de l'Amérique latine, centrale et sud</i>, <i>Origines noires</i> (Noir, Noir Africain), <i>Origines autochtones</i> (Indien de l'Amérique du Nord, Inuit, Métis), <i>Autres origines</i> (Américain, Australien, Canadien, Autres)****. <i>Minorités visibles</i> (2)</p>	<p><i>Origine ethnique :</i></p> <p>Canadien, Français, Anglais, Chinois, Italien, Allemand, Écossais, Irlandais, Cri, Micmac, Métis, Inuit, (Esquimau) Indien de l'Inde, Juif, Libanais, Québécois, etc.</p> <p><i>Minorités visibles</i></p>

Micheline Labelle,  
avec la collaboration d'Ann-Marie Field,  
Centre de recherche sur l'immigration,  
l'ethnicité et la citoyenneté  
Département de sociologie UQAM

Mes commentaires sur la tendance lexicale observée :

Au 19<sup>ème</sup> siècle, la notion de «race» s'impose comme signifiant, tout en revêtant diverses significations. Elle connote une lignée (la race des Tremblay, des Labelle, etc.), une sorte de gens, une notion classificatoire du monde animal, puis de l'humanité. L'idéologie raciste infiltre le recensement, les politiques publiques, les débats académiques. Les considérations d'ordre physique, physiologique, psychologique, géographique, nationale s'entremêlent. Le fait important est qu'un ordre hiérarchique et inégalitaire s'impose. L'idéologie raciste infiltre le recensement, les politiques d'immigration, les débats publics. Elle se caractérise par une grande violence narrative sur le corps et la spiritualité de l'Autre, le non-occidental: le barbare, le primitif, le Nègre, le Jaune, l'Indien, le sauvage, l'Arabe, l'Oriental, l'exotique, le traditionaliste, etc.

En 2001, les traces de ce processus de racisation demeurent. La notion de «minorité visible», adoptée par le gouvernement fédéral dans les années

1980, reprise par le gouvernement du Québec, à des fins estimables de lutte contre la discrimination systémique, envahit l'espace public. L'aporie est qu'elle laisse toujours croire que les races humaines existent. L'enjeu demeure très actuel : comment combattre le racisme sans utiliser les notions dont elles sont le produit?

Paradoxalement, et toujours en 2001, les descendants de certains groupes nationaux (Québécois, Cris, Micmacs, etc.) se rabattent ou sont rabattus (par auto-définition et altéro-définition) désormais dans la sphère de l'«ethnicité». Canadiens, Québécois, Cris, des notions citoyennes concurrentes, figurent au titre de l'origine ethnique, en dépit des consignes du Recensement qui invitent à ne pas confondre origine ethnique et citoyenneté.

Certains revendiquent la tendance .... Ainsi, s'indignant du trop-plein identitaire et de la fragmentation qu'induit la politique du multiculturalisme, Rhoda Howard-Hasmann défend la légitimité de la catégorie identitaire «Canadien» comme catégorie ethnique. Il existe bel et bien une «identité ethnique canadienne» (définie par le territoire, la religion chrétienne, la langue anglaise) vers laquelle devraient converger les «groupes ethniques ancestraux» (Howard-Hasman R., (1999), «Canadian as an Ethnic Category:

Implications for Multiculturalism and National Unity», *Canadian Public Policy*, vol 25, no. 4, p. 526).

D'autres s'en préoccupent... au nom de la citoyenneté contestée....

Références:

\* Bureau fédéral de la statistique Canada, *Recensement des Canadas 1860-61, recensement personnel*, volume 1 (Québec: Footes, 1863).

\*\*Bureau fédéral de la statistique Canada, *Septième recensement du Canada, 1931*, volume 1, *Sommaire* (Ottawa: Imprimeur de sa très excellente majesté le roi, 1936).

\*\*\* Bureau fédéral de la statistique, *Recensement du Canada, 1961, Revue générale: origines de la population canadienne* (Ottawa: ministre du Commerce, 1966).

\*\*\*\*Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement de 1991* (Ottawa: Ministre de l'Industrie, 1992), p.47.

\*\*\*\*\* Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement 2001*, version électronique ([http://www.statcan.ca/francais/census2001/dict/pop040\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/census2001/dict/pop040_f.htm)).

(1) Groupe central : comprend les Allemands, les Polonais, les Russes, les Autrichiens, les Hébreux, les Ukrainiens, les Magyars, les Tchecoslovaques et les Yougoslaves.

(2) *Minorité visible* : «toute personne qui n'est pas de race blanche ou caucasique : les Noirs, les Chinois, les Japonais, les Coréens, les Philippins, les Indo-Pakistans, les personnes originaires de l'Asie occidentale et Arabes, les Asiatiques du Sud-Est, les Latino-Américains, les Indonésiens et les personnes originaires des îles du Pacifique». Voir Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement de 1991* (Ottawa: Ministre de l'Industrie, 1992), p.47. (en 1992, on ajoute les Libanais). La catégorie «minorité visible» est définie dans le Questionnaire du recensement de 2001 : «Cette personne est-elle un Blanc/Chinois/Sud-Asiatique (par ex. Indien de l'Inde, Pakistanais, Sri-Lankais, etc.)/Noir/Philippin/Latino-Américain/Asiatique du Sud-Est (par ex. Cambodgien, Indonésien, Laotien, Vietnamiens, etc.)/Arabe/Asiatique occidental (par ex. Afghan, Iranien, etc.)/Japonais/Coréen/Autre-Précisez. Cochez ou précisez plus d'un groupe, s'il y a lieu. Ces renseignements servent de fondement à des programmes qui donnent à chacun une chance égale de participer à la vie sociale, culturelle et économique du Canada.»